



L I M I N A I R E

C S A S D N O R M A N D I E

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
DE SERVICE DÉCONCENTRÉ



« Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les membres du CSA d'administration de la DR de Normandie,

Monsieur le Président, nous souhaitons tout d'abord vous remercier pour la journée de **télétravail exceptionnel** accordée aux agents de la DR de Normandie lors de l'épisode neigeux du vendredi 22 novembre, épisode qui a à nouveau mis les agents en danger. Certes, cette autorisation fut rétroactive et donc d'un intérêt limité voire nul pour certains agents, mais nous savons qu'une telle autorisation doit être obtenue du niveau national, ce qui n'est jamais simple. Nous avons donc à nouveau interpellé la direction générale lors du dernier CSA de réseau. À notre demande de laisser aux directeurs régionaux ou aux chefs d'établissement, qui sont des personnes responsables, la possibilité d'accorder du télétravail exceptionnel, la secrétaire générale, dont la confiance envers ceux-ci semble limitée et sélective, nous a répondu qu'elle accédait à de telles demandes de la part des directeurs régionaux, dès lors que le préfet adoptait des restrictions de circulation. La CFE-CGC étant, dans tous les domaines, pour les circuits courts et dans le cas d'espèce contre les lourdeurs et lenteurs administratives, nous écrivons donc directement aux préfets du Calvados et de la Seine-Maritime qui seront, n'en doutons pas, ravis de devoir nous faire une réponse dont la teneur paraîtra peut-être un jour dans la presse. Et tant pis si l'État et l'Insee se ridiculisent une nouvelle fois en raison de leur centralisation extrême et de leur rigidité à toute épreuve. La solution est simple : rendre le télétravail exceptionnel possible en cas d'épisode neigeux.

Deuxième sujet que nous souhaitons aborder en ce début de CSA. Concernant la DR Insee Normandie, nous nous devons de vous alerter sur un constat que nous faisons, non pas depuis quelques semaines mais sur le long terme : au fil des années, des consignes, des décisions prises... le SAR est passé progressivement d'une politique de **service aux utilisateurs** à une politique de **gestion des utilisateurs**. Globalement, les consignes sont telles que c'est aujourd'hui aux agents de se débrouiller : en cas de problème informatique, il faut saisir dans Si@moi, en cas de problème au RP, au PIC... partout à vrai dire, il est demandé aux agents de se référer à des mémentos, des consignes.

Nous ne mettons nullement en cause les agents du SAR et heureusement, beaucoup sont plus souples que les consignes, car s'ils leur venaient un jour l'idée de faire une grève du zèle, c'est-à-dire d'appliquer à la lettre les innombrables consignes qui leur sont données, nous ferions très rapidement le constat de l'échec de celles-ci.

Outre l'exemple de [Si@moi](#), nous illustrerons notre propos de ce passage d'une notion de service à une notion de gestion par deux exemples.

Au PIC, tout d'abord. Depuis de longs mois, les agents sont résignés, leur motivation a baissé et ils veulent quitter le pôle parce que l'administration a laissé pourrir la situation. Or il s'agit d'un pôle où l'on est passé d'un **service** aux utilisateurs à une **gestion** des utilisateurs : par exemple, il n'est plus demandé aux agents de rendre **service** à des utilisateurs désespérés, mais d'apprendre à **gérer** des menaces de suicide en « se mettant à distance ». Heureusement, les agents font preuve d'humanité et vont plus loin que ces consignes. Néanmoins, officiellement tout va bien, l'Insee, via des indicateurs pervertis, affiche un très bon score dans Service public +... sauf qu'au final, devant le mécontentement des usagers, plutôt que de remettre en cause le fonctionnement d'une administration qui marche sur la tête, un ministre arrive et affirme que l'absentéisme est la cause de tout...

Au RP en suite. Chaque année il y a des accidents de voiture. Or en cas d'accident, le service qu'il est demandé au Sar d'apporter est malheureusement inexistant : les superviseurs doivent se référer à un mémento dans lequel il est indiqué : « appeler Arval et faire le choix 2 ». Or l'aide apportée par Arval est de piètre qualité, l'entreprise se permet même de demander l'empreinte bancaire des agents qui eux, ne savent même pas qu'ils ont droit à un taxi pour être ramenés... Bref, on est ici dans un système de gestion des agents, où il est demandé à ceux-ci de tout savoir et de tout faire par eux-mêmes. Il serait tellement plus simple que les agents du SAR soient autorisés à rendre des services concrets et de bon sens, plutôt que d'avoir la consigne de renvoyer à un mémento, lequel doit d'ailleurs être revu, détaillé et prévoir des procédures complémentaires, différents problèmes n'ayant pas été anticipés.

Troisième sujet, qui semble plus spécifique à Caen, des agents partant en retraite nous ont signalé qu'ils n'avaient pas eu de réponse à leur demande de participation au **stage de préparation à la retraite**. Nous souhaiterions qu'il y ait une vigilance et qu'une solution soit apportée. C'est bien dommage et bien triste de devoir un soir rendre son ordinateur, son badge et tout est fini, sans autre mesure d'accompagnement humain...



Enfin, **quatrième et dernier sujet**, et vous nous permettez de faire un pas de côté en abordant brièvement un sujet FS sans attendre la prochaine. L'année 2024 à **Rouen** a été marquée par les **problèmes d'humidité** consécutives à la fuite du début d'année, pour laquelle nous avons saisi officiellement et en urgence l'instance compétente. Nous avons été ouvertement critiqués par la direction de l'époque, qui nous affirmait que tout serait réglé en quelques jours... Un an après, comme nous l'anticipions, et quelle que soit la bonne volonté des équipes, ce n'est toujours pas le cas.

Aujourd'hui, nous avons deux demandes :

- que les étages concernés soient mis en courant d'air le matin quelques minutes, afin de purifier l'air d'éventuelles moisissures néfastes pour les agents.
- que les mesures de qualité de l'air soient réalisées au plus vite. Après des mois d'humidité, rien ne dit que l'air respiré par les agents soit sain.

Ce serait un signe positif d'une notion de retour du service rendu aux agents de la part du SAR. Et encore une fois, les agents du SAR, que les représentants du personnel que nous sommes n'ont jamais critiqués, contrairement à certaines insinuations faites à intervalles réguliers, souhaitent rendre ces services à leurs collègues.

Nous vous remercions pour votre attention. »

